



## FICHE D'INTERVENTION PPECF



N° Contrat	Titre et lieu de l'intervention			Pays			
C080	Renforcement des compétences en gestion de la faune des gestionnaires et contrôleurs des concessions forestières d'Afrique Centrale			Gabon			
Thématique <sup>1</sup>							
1	Systèmes de certification	7	EFIR	13	Gestion et protection de la faune	19	Traçabilité
2	Réseaux professionnels	8	Social interne	14	HVC	20	Etude / Diagnostic / Plan d'action
3	Conditions cadres gestion durable	9	Populations riveraines	15	Management	21	Marketing
4	Partenariat au niveau paysage	10	Populations autochtones	16	Suivi-évaluation	22	Communication / sensibilisation
5	Légal et réglementaire	11	Développement local	17	Hygiène, Sécurité, Santé	23	Monitoring PPECF
6	Technique aménagement	12	Environnemental	18	Formation/coaching	24	Facilitation et avis externes

Bénéficiaire(s)	Type	Prestataire(s)	Mode d'attribution
Gestionnaires faune	Cadres, société civile et experts indépendants	<a href="#">CEDAMM</a> / <a href="#">WCS Gabon</a>	Gré à Gré

Montant total de l'intervention (Euro)	Financement PPECF (Euro)	Cofinancement bénéficiaire(s)	Signature (date)	Durée prévue	Durée effective
61.312	44.758	27 % de l'intervention 0 % des honoraires	02.04.2015	4 mois	4 mois

Commentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 3 mois pour la préparation de l'atelier ; et une vingtaine de jours de formation sur le site du CEDAMM dans la Lopé (Gabon) ;</li> <li>▪ initialement, il était prévu de former 15 participants, objectif qui a dû être revue à la baisse suite à la non-disponibilité simultanée des responsables faune sur une aussi longue durée. La durée de la formation a été ramenée à 3 semaines et a eu lieu du 23 mars au 10 avril 2015.</li> </ul>

Principes et critères du référentiel FSC
<p><b>C6.3 :</b> L'Organisation doit identifier et mettre en œuvre des actions efficaces pour prévenir les impacts négatifs des activités de gestion sur les valeurs environnementales et pour limiter et corriger ceux qui se produisent, proportionnellement à l'échelle, à l'intensité et au risque de ces impacts.</p> <p><b>C6.4 :</b> L'Organisation doit protéger les espèces rares et menacées et leurs habitats dans l'Unité de Gestion, grâce à des zones de conservation, des aires de protection, à la connectivité entre les espaces forestiers et/ou (lorsque cela est nécessaire) grâce à d'autres mesures directes permettant d'assurer leur survie et leur pérennité. Ces mesures doivent être proportionnelles à l'échelle, à l'intensité des activités de gestion et aux risques qu'elles engendrent, ainsi qu'au statut de conservation et aux exigences écologiques des espèces rares et menacées. L'Organisation doit prendre en compte la distribution géographique et les exigences écologiques des espèces rares et menacées au-delà des limites de l'Unité de Gestion, lorsqu'elle détermine les mesures qui doivent être prises à l'intérieur de l'Unité de Gestion.</p>
Mots clés
Gestionnaires faune, CEDAMM, référentiels métier, protection faune, plan faune, boîte à outils faune.

<sup>1</sup>

Thématique principale	Thématique secondaire	Thématique tertiaire
-----------------------	-----------------------	----------------------

### Résumé de l'intervention

L'Afrique Centrale comprend des paysages forestiers tropicaux riches en biodiversité. Ces forêts sont soumises à une intense pression liée à l'extraction industrielle du bois. L'aménagement forestier durable est une notion existante depuis une vingtaine d'années. On est passé de l'exploitation-extraction à une vision exploitation-renouvellement. Actuellement, les surfaces de forêt « sous aménagement » sont de plus en plus nombreuses, même si le terme regroupe des situations très diverses ; et il y a également de plus en plus de surfaces certifiées. Basé sur un plan d'utilisation durable de la forêt prenant en considération la protection de la biodiversité qu'elle renferme, l'aménagement forestier accorde un intérêt croissant à la gestion de l'environnement et de la biodiversité, en particulier chez les forestiers certifiés. Les entreprises qui souhaitent atteindre des standards, doivent bien les connaître et respecter les meilleures pratiques qu'ils exigent. Par ailleurs, les métiers forestiers ne sont pas traditionnellement intéressés aux questions de faune et les « responsables faune » ne sont pas suffisamment outillés pour faire face à toutes les facettes de leur travail.

Afin de renforcer les compétences des « responsables faune » et de les arrimer aux besoins spécifiques de leur métier, une formation pilote a été organisée du 23 mars au 10 avril 2015 au CEDAMM de la Lopé (Gabon), centre de formation de WCS à l'attention de professionnels. Cette formation a regroupé sept participants représentants près de 3 millions d'hectares de forêt dans la sous-région. En provenance du Cameroun, du Congo, du Gabon et de la RCA, les participants ont pu suivre 6 modules de formation délivrés par des experts, agents de WCS et des partenaires, Conservation Justice, TEREA et Client Earth. Les objectifs de cet appui étaient :

- ✓ le test d'une formation de type modulaire en réponse aux besoins des professionnels ;
- ✓ la mise en réseau des « responsables faune » et la création d'un cadre d'échange.

Les différents modules enseignés durant cette formation étaient les suivants :

- ✓ Ecologie pratique, techniques d'inventaires et études d'impact environnemental ;
- ✓ Communication, sensibilisation et évaluation des activités de sensibilisation ;
- ✓ Notions de SIG ;
- ✓ Législations et bonnes pratiques, mesures et actions à prendre, planification et suivi-évaluation ;
- ✓ Lutte anti-braconnage et suivi de l'application de la loi ;
- ✓ Gestion des conflits de droit d'usage.

### Commentaires

Le contenu de la formation a été élaboré après un travail de consultation et de documentation. Des experts et professionnels du secteur ont été interviewés, et des entreprises forestières ont également rempli un questionnaire en ligne. Les informations recueillies ont permis de définir les contours du métier de « responsable faune », malgré des spécificités nationales ou entre entreprises.

### Principaux produits livrés, résultats enregistrés et impacts observés depuis l'intervention

- un rapport de formation de 13p auxquelles sont annexés : l'appel à candidature ; la liste des participants ; la liste des formateurs et intervenants et la liste des personnes ressources consultées ;
- sept participants, représentants près de 3 millions d'hectares de forêt (IFO-Congo, Rougier Gabon, CEB-PW Gabon, Pallisco Cameroun, APDS RCA) dans la sous-région, ont été formés ;
- la mise en réseau des « responsables faune » et la création d'un cadre d'échange n'ont pas été réalisés.

### Utilité des résultats de l'intervention pour le bénéficiaire

- à la fin de chaque module, les participants étaient invités à remplir un questionnaire en ligne afin que les organisateurs puissent recueillir leurs avis, impressions et suggestions de chacun ;
- pour l'ensemble des participants, les objectifs de ce module ont été atteints. La moitié d'entre eux estime avoir assimilé la grande majorité du contenu ; et pour tous, le contenu des modules correspondait avec leurs besoins et préoccupations ;
- en ce qui concerne les techniques d'enseignement, elles ont favorisé l'apprentissage. « Les exercices d'application formulés par les exposants ont été des canaux formidables pour la compréhension des messages ».

### Utilité des résultats de l'intervention pour une autre structure / un autre concessionnaire

Il ressort des commentaires des participants que:

- sur le module législation « certaines nuances et relations entre la loi et les exigences FSC ont été clarifiées, surtout au niveau de l'interprétation de certains articles de la loi » ;
- sur le module SIG : « La familiarisation de tous sur un logiciel Open Source a été perçue comme intéressante, même pour ceux qui étaient déjà utilisateurs de logiciels comme ArcGIS » ;
- sur le module lutte anti braconnage : pour la plupart des participants, les enseignements ont été bien dosés entre théorie et pratique et les techniques d'enseignement ont bien favorisé les échanges d'expérience et une prise de conscience sur la levée immédiate de certaines de leurs limites.

### Utilité des résultats de l'intervention pour les partenaires techniques et financiers

- plusieurs partenaires de WCS ont été mobilisés pour la délivrance des six (6) modules. TEREA, Conservation

Justice, et Client Earth sont intervenus aux côtés du WCS.

#### Leçons apprises / conseils / sujets à approfondir en phase II

- un travail d'évaluation à froid (des participants) et de capitalisation de la formation devait être réalisé quelques mois après la formation pour capitaliser les leçons apprises, consolider les référentiels métiers et formation, et préparer une suite du processus. Il était prévu la création d'une plateforme qui devrait donner lieu au test d'un outil de communication adapté et évolutif : Les modalités de construction d'une telle plateforme, soit via un site internet dédié, ou blog, un forum en ligne, ou une mailing liste devaient être définies et la plateforme opérationnalisée. Bien que prévu dans les TdR, ce travail n'a pas été réalisé et la CdG n'a pas exigé la réalisation de ce travail avant de réaliser le dernier versement du contrat. **Si des contrats n'ont été réalisés que partiellement, ceci devrait apparaître dans les rapports mensuels et semestriels tout en y précisant les raisons et les amendements financiers qui en ont découlé.**
- les participants regrettent qu'il n'y ait pas eu plus de terrain pour illustrer de façon pratique quelques modules ;
- ils suggèrent également des sorties sur des sites où les indicateurs de suivi mis en place fonctionnent ;
- **une réflexion plus approfondie sur le métier de responsable faune serait utile** à la fois pour développer un cursus de formation initiale adapté et proposer des modules en formation continue.

#### Documentation disponible sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)


 [TdR C080](#)

 [Renforcement des compétences en gestion de la faune des gestionnaires et contrôleurs des concessions forestières d'Afrique Centrale \(C080\)](#)


#### Autres documents en relation avec cette étude sur le site web [www.ppecf-comifac.com](http://www.ppecf-comifac.com)

 [Boite à outils gestion faune \(C013\)](#)

 [Renforcement des capacités gestion faune \(C013\)](#)

 [Appui à l'amélioration des pratiques des entreprises à intérêt chinois au Gabon / Guide à l'élaboration d'un Plan faune au Gabon \(C081\)](#)

 [Gestion de la faune : cas de l'Ogooué Ivindo au Gabon \(C088-C089\)](#)

 [Appuis à la réduction des impacts du PEA 190 sur la faune et la population riveraine \(C107\)](#)